

Deuxièmement, et entretemps, nous devrions résister à la tentation à court terme d'exporter du pétrole et du gaz à outrance, comme nous le faisons.

Troisièmement, si les Canadiens doivent payer plus de droits à la pompe pour assurer la sécurité de l'énergie, il faut leur montrer que le prix de l'essence est équitable. Ils paient maintenant plus cher que les Américains parce que les bénéfices des sociétés pétrolières sont trop élevés. Il faut utiliser Petro-Canada et demander aux provinces d'arrêter d'augmenter les droits à la pompe.

Finalement, il ne faut pas oublier la conservation qui constitue vraiment la priorité numéro un.

Voilà toutes les suggestions que je veux faire au ministre, à titre gracieux.

* * *

[Français]

HOMMAGE A JEAN PAPINEAU-COUTURE

Mme Lise Bourgault (Argenteuil—Papineau): Monsieur le Président, les ouvriers de la première heure ne sont pas toujours récompensés. Malheureusement! Cependant, il en est un que la Société de musique contemporaine du Québec célébrera, à Montréal, ce soir à l'occasion de son 70^e anniversaire: Jean Papineau-Couture, l'une des grandes figures de la musique contemporaine canadienne.

Compositeur, pédagogue, administrateur, Jean Papineau-Couture a consacré toute sa vie à la musique, plus particulièrement à la composition et à la promotion de la musique contemporaine canadienne et ce, malgré une résistance parfois farouche du public à des sons et à des rythmes nouveaux.

Ses nombreuses compositions pour orchestre, piano, musique de chambre témoignent d'une grande maîtrise du matériau musical. Par ailleurs, il n'est pas toujours fréquent de voir talent s'allier à engagement, mais ce créateur a oeuvré sans relâche au sein de sa propre communauté artistique. Membre fondateur du Centre de musique canadienne, de la Société de musique canadienne et de la Société de musique contemporaine du Québec, il a été, en outre, président de nombreux organismes et institutions à vocation culturelle.

Jean Papineau-Couture mérite que nous lui témoignions notre gratitude en nous associant au concert qui lui est dédié ce soir à Montréal.

Article 21 du Règlement

L'IMMIGRATION

LES ALLÉGATIONS PRÉSUMÉES DU MINISTRE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, au cours de l'émission *La politique fédérale*, télédiffusée sur les ondes de Radio-Canada le 17 janvier 1987, nous avons entendu le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) décrire sa région, le Lac Saint-Jean, comme «n'étant pas dérangée par l'immigration et qui est demeurée pure au plan démographique, culturel et politique».

Je suis moi-même un immigrant des années 1966 et je ne crois pas avoir dérangé le Canada. Au contraire, je crois avoir contribué à son développement économique, social et culturel.

Quant au commentaire du ministre sur la pureté, je trouve ses propos insultants pour tous les Canadiens.

Un ministre de l'Immigration qui tient des propos pareils ne doit pas occuper ce poste.

Pour sa compassion, sa générosité et son ouverture d'esprit, notre pays s'est mérité une réputation mondiale, et des commentaires sur la pureté ethnique et la fierté d'appartenir à un milieu privilégié sont déplacés dans notre société. Lorsque ces propos nous viennent du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, ils sont inacceptables. Le ministre devrait démissionner de son poste immédiatement, monsieur le Président!

* * *

• (1415)

[Traduction]

LE COLONIALISME

LE MAINTIEN DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON COMME COLONIE DE LA FRANCE

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, le système colonial du XIX^e siècle semble prospère en Amérique du Nord. L'Inde a récupéré l'enclave portugaise de Goa, Hongkong et Macao reviendront sous peu à la Chine, et même la petite Islande a défendu avec acharnement et avec succès ses zones de pêche exclusive contre la jadis puissante Grande-Bretagne, mais on permet à la France de garder sa colonie de Saint-Pierre et Miquelon en plein territoire canadien.

C'est certes là un anachronisme en ce troisième quart du XX^e siècle. Le pire de tout, c'est que la France, sous couvert de cette relique historique, revendique le droit de pêcher du poisson canadien par dizaines de milliers de tonnes. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) devrait chercher immédiatement et le plus vigoureusement possible à mettre fin au colonialisme français en terre canadienne.